Contact presse : Pascale CARTEGNIE
Conseil général de l'Aisne
Service communication
03 23 24 62 85
pcartegnie@cg02.fr

Plan Collèges

Collège Léon Droussent à Coucy le Château

Environnement numérique de travail et travaux de rénovation

Plan Collèges

Les travaux de rénovation réalisés dans le cadre du Plan collèges

Le Plan Collèges

Les travaux de rénovation qui viennent d'avoir lieu au Collège Léon Droussent s'inscrivent dans le Plan collèges

Celui-ci, adopté par l'Assemblée Départementale en 2007, est un vaste programme de rénovation de l'ensemble des collèges publics de l'Aisne sur quelques années.

47 des 58 collèges publics sont concernés (les autres collèges ayant fait l'objet de réhabilitations récentes).

Les travaux inscrits dans le Plan Collèges vont de la reconstruction complète à des travaux d'amélioration :

- **2** collèges feront l'objet d'une reconstruction complète : le collège Mermoz à Laon et le collège Frœlicher à Sissonne.
- **2** autres seront partiellement démolis et reconstruits : les collèges Montaigne à Saint-Quentin et Colbert Quentin au Nouvion en Thiérache.
- **23** opérations de restructuration sont programmées.
- **Les autres opérations** concernent des travaux de remise aux normes, en terme de fonctionnement ou de sécurité.

Le programme des travaux est établi en concertation avec les principaux des collèges, les équipes administratives et pédagogiques.

Le chantier obéit à certains principes :
> perturber le moins possible la vie du collège,
> répondre aux normes Haute Qualité Environnementale,
> permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Le programme des travaux

Avant les travaux, le collège se compose de plusieurs bâtiments d'époques différentes, dispersés sur le site :
> à l'entrée, un bâtiment préfabriqué abritant les salles de technologie
> en bordure de rue, un restaurant scolaire
> en cœur de parcelle, un bâtiment externat s'ouvrant sur la cour
> entre cet ensemble, un bâtiment récemment construit regroupant administration et logements de fonction qui vient refermer la cour.

Les travaux de rénovation ont consisté en :
> aménagement de deux salles de technologie avec espace informatique, atelier et réserve, dans le bâtiment externat,
> construction d'un préau abritant les casiers et les sanitaires élèves
> construction d'une salle de musique
> construction d'un local maintenance, vestiaires et sanitaires pour le personnel
> construction d'une salle des professeurs avec locaux annexes
> gestion des surchauffes solaires au niveau des façades de l'externat

Détails du programme

Le bâtiment externat a été réorganisé partiellement :
> l'ensemble des classes existantes et les salles de technologie ont été rassemblées dans le bâtiment externat, à proximité de l'administration et des accès escalier ;
> la salle de musique est isolée en extrêmité, pour un meilleur confort acoustique

Une extension vient compléter cette restructuration partielle :
> les espaces destinés aux professeurs (salle des professeurs, salle de travail, sanitaires, autrefois disséminés) sont regroupés dans un nouveau volume avec de larges ouvertures ;
> le local maintenance situé dans le prolongement de la salle de musique est accessible depuis l'extérieur : il est indépendant du flux des collégiens et professeurs ;
> le nouveau préau s'ouvre sur une cour végétalisée. Il permet un accès protégé aux sanitaires.

Traitement des surchauffes solaires :
> réfection de l'isolation sur la façade cour du bâtiment externat par la création d'une ventilation mécanique contrôlée ;
> mise en place d'une maille métallique extérieure qui limite le rayonnement solaire.

Le déroulement des travaux

Le chantier s'est déroulé en période scolaire ; il s'agissait donc de planifier les travaux pour que les cours puissent être maintenus et le moins perturbés possible.

Il s'est réalisé en trois phases :

1re phase
Construction des locaux en extension et réaménagement de deux salles de classe en rez de chaussée du bâtiment externat.

2e phase
Isolation de la façade côté cour, installation de la ventilation mécanique contrôlée sur deux niveaux du bâtiment externat, et mise en place de la maille métallique extérieure brise-soleil.

3e phase
Création de deux salles de technologie.

Début des travaux : octobre 2009
Fin des travaux : novembre 2010

Coûts engagés

> Le montant de l'opération : 1 550 000 € TTC
> Le montant des travaux : 1 290 000 € TTC

Financement : 100% Conseil général de l'Aisne

L'Environnement **Numérique** de Travail, c'est quoi ?

Parallèlement à la réalisation du Plan Collèges, qui consiste à construire, rénover et réhabiliter l'ensemble des collèges de l'Aisne, le Conseil général de l'Aisne a décidé, en 2008, d'équiper tous les établissements d'un matériel informatique performant et de mettre en place un Environnement Numérique de Travail.

Objectifs :

- **permettre** à chaque collégien axonais **d'accéder aux technologies de la communication** et de l'information et de maîtriser l'outil informatique.
- **offrir** aux équipes éducatives **de nouveaux outils et moyens pédagogiques**
- **créer un nouveau lien** entre équipes éducatives, élèves et parents d'élèves.

L'ENT, mode d'emploi

Il consiste à proposer une plate-forme unique, un site internet sécurisé, aux enseignants, au personnel administratif, aux élèves et à leurs parents. Grâce à un code personnel, chaque utilisateur peut accéder à l'outil recherché : carnet de notes, agenda, notes, messagerie, réservation de salle, emploi du temps…

Les classes peuvent également accéder à un certain nombre de ressources en ligne, choisies et validées par les instances de l'Education Nationale, auxquelles s'ajoutent les ressources d'un bouquet numérique constitué par le Conseil général (encyclopédie, dictionnaire multilingue, grammaire, jalons de l'histoire et site TV).

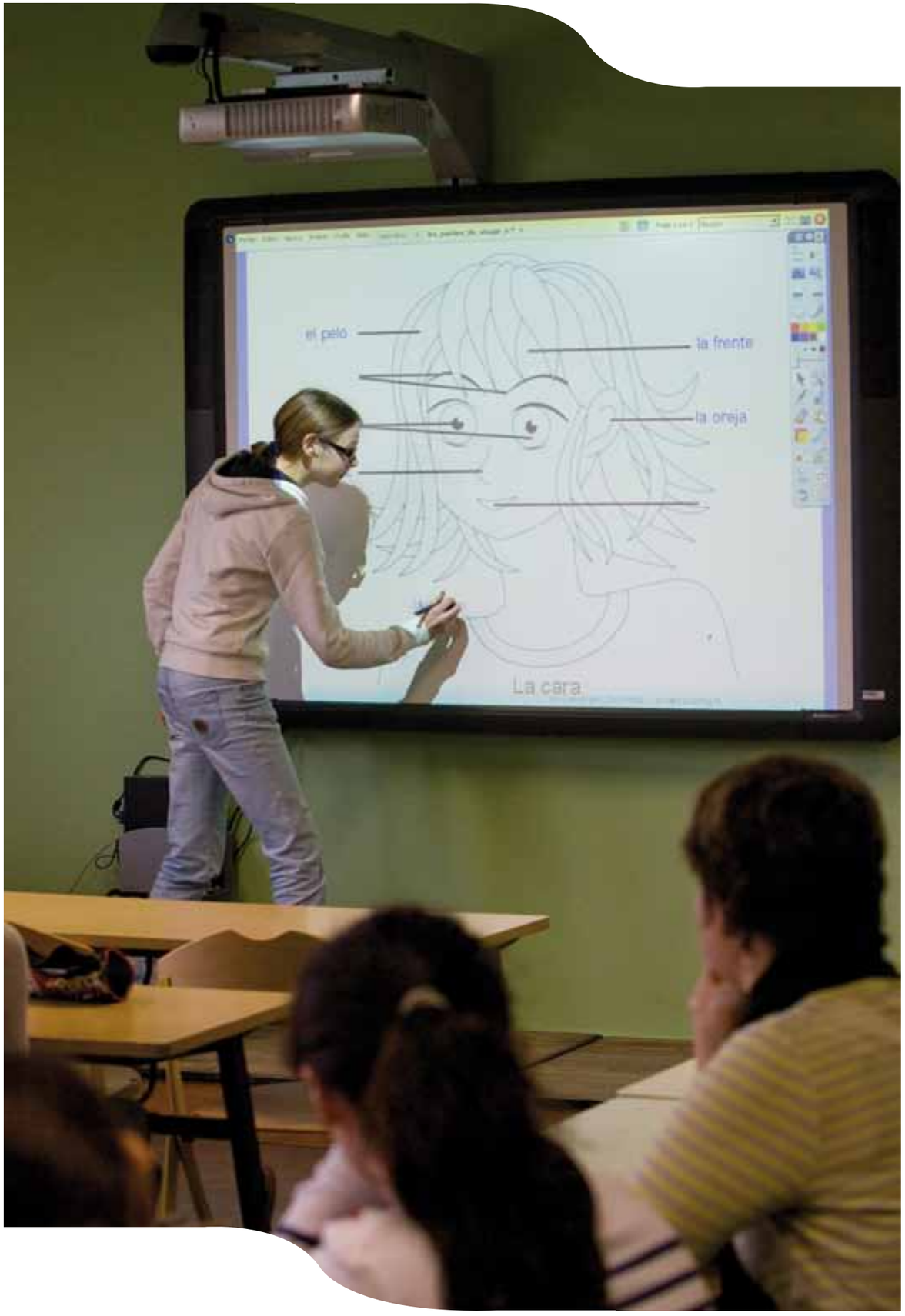

En terme de matériel

Les matériels installés dans l'établissement

Après cablage du collège (toutes les salles sont ainsi connectées à internet), le Conseil général de l'Aisne installe les équipements et matériels suivants :

> des serveurs de fichier ou d'application : ils vont permettre de stocker les données des professeurs et des élèves, de partager les ressources et d'accéder à internet.

> des ordinateurs fixes : installés dans certaines salles du collège, ils sont interchangeables puisque d'un poste à l'autre, les élèves ou enseignants peuvent, avec un mot de passe, retrouver leurs données personnelles. Ils sont installés en réseau.

> nouvel équipement et rénovation des salles de communication : 24 ordinateurs minimum et système de supervision.

> des tableaux blancs interactifs : ils permettent depuis l'écran de piloter l'ordinateur.

> de vidéoprojecteurs : fixés au plafond, ils permettent la projection optimale d'un écran d'ordinateur.

> des imprimantes multifonction, accessibles en réseau.

Les matériels proposés à chaque enseignant

Chaque enseignant reçoit un ordinateur portable. Outre leur financement, le Conseil général assure la formation des enseignants à l'utilisation de l'ENT.

L'enseignant peut ainsi optimiser l'usage de l'ENT, depuis la préparation de cours, la mise à disposition de notes de travail en ligne…

Ce dispositif est **le fer de lance du dispositif informatique** axonais.

Assistance en ligne

C'est le centre de services du Conseil général qui reçoit tous les appels des utilisateurs et supervise les actions jusqu'à résolution de l'incident ou problème technique.

En terme d'utilisation : un nouveau lien parents-enfants au collège

L'ENT pour les élèves

Chaque élève dispose d'un nouvel espace de travail et d'échanges, accessible depuis l'établissement (salle de classe, salle multimedia), ou depuis le domicile. Il peut retrouver des cours, consulter son planning, les devoirs à préparer, aller chercher des informations pour préparer un exposé…

L'ENT pour les parents

Les parents sont associés plus étroitement au fonctionnement des établissements. Ils sont ainsi informés de la vie du collège (délibérations du conseil d'administration, projets pédagogiques, réunions, menus de la cantine, actions des fédérations de parents d'élèves) et de la vie scolaire de leur enfant. Ils sont prévenus en temps réel des absences et retards de leurs enfants, peuvent à tout moment connaître leurs résultats scolaires et accéder à certains de leurs travaux publiés en ligne. Ils disposent d'une messagerie qui leur permet de communiquer avec les enseignants et l'équipe éducative.

L'ENT pour les équipes éducatives

C'est une nouvelle méthode de travail pour tous les membres de l'établissement. Les CPE (conseillers principaux d'éducation), par exemple, n'ont plus à faire le tour de leur établissement pour relever les feuilles d'appel et les saisir ensuite. Les absences sont relevées par chaque professeur et mises en ligne directement. Pour les enseignants, c'est un nouvel outil pédagogique à leur disposition. Ils peuvent préparer leurs cours sur leur ordinateur portable et utiliser, en salle de cours, le tableau interactif… L'ENT est une véritable plate-forme de travail coopérative, qui facilite le partage des cours des professeurs, et permet de bénéficier de contenus numériques très diversifiés.

Un déploiement progressif

Si ce plan Collèges ENT a vocation à être généralisé à l'ensemble des collèges axonais à l'avenir, son déploiement répond à une logique visant à assurer son efficacité et sa pérennité.

Dans un premier temps, **dès février 2008,** des expériences ont été menées dans deux collèges de l'Aisne, Corbeny et Saint-Gobain.

Un bilan établi en juin a permis de relever le point suivant :
> nécessité de l'implication de l'ensemble de l'équipe éducative
> prise en compte des spécificités de chaque collège
> formation des enseignants et de l'équipe administrative
> accompagnement au démarrage et permanence de l'assistance hot-line

En 2008, après ce bilan, trois nouveaux collèges étaient équipés : Gérard Philippe à Soissons, Marthe Lefèvre à Saint-Quentin, et Charlemagne à Laon.

Depuis janvier 2009, l'ENT s'est déployé sur 25 collèges : Hanotaux et Montaigne à Saint-Quentin, Sains-Richaumont, Ribemont, Vervins, François 1er à Villers-Cotterêts, Moy de l'Aisne, Fère en Tardenois, Vailly sur Aisne, Vermand, Rozoy sur Serre, Fresnoy le Grand, Wassigny, Beaurevoir, Jean Racine à Château-Thierry, Bohain, Braine, Guise, Condé en Brie, Anizy le Château et Pierre de la Ramée à Saint-Quentin, Lamartine à Soissons, Jacques Cartier à Chauny, Belleu et Flavy le Martel.

Depuis le 1er janvier 2011, nous déployons la première tranche semestrielle avec les 9 collèges suivants : Vic sur Aisne, Crécy sur Serre, Cuffies, Harly, Gauchy, Villeneuve Saint-Germain, Coucy le Château, Charly sur Marne et Jean Rostand à Château-Thierry.

Situation prévisionnelle au 30 juin 2011

39 collèges seront opérationnels. Ce qui représentera :

2 912 ordinateurs fixes
1 439 ordinateurs portables pour les professeurs
350 vidéoprojecteurs
92 tableaux blancs interactifs
78 serveurs
110 imprimantes laser en réseau

Le budget consacré à cette opération atteindra **3 842 359 euros.**

Au Collège Léon Droussent de Coucy le Château

Les grandes étapes du projet

> Présentation du projet aux équipes éducatives : 30 mars 2010
> Audit des besoins et des usages
> Intégration spécificités logicielles du collège
> Formation ENT Principal et administrateur
> Installation des matériels
> Formation ENT des équipes éducatives
> Accompagnement au démarrage
> Remise des portables aux enseignants le 9 juin 2011

Les matériels installés

63 ordinateurs fixes
30 ordinateurs portables
9 vidéoprojecteurs
2 tableaux blancs interactifs
2 serveurs
3 imprimantes

Pour un budget d'investissement de : 102 218 euros

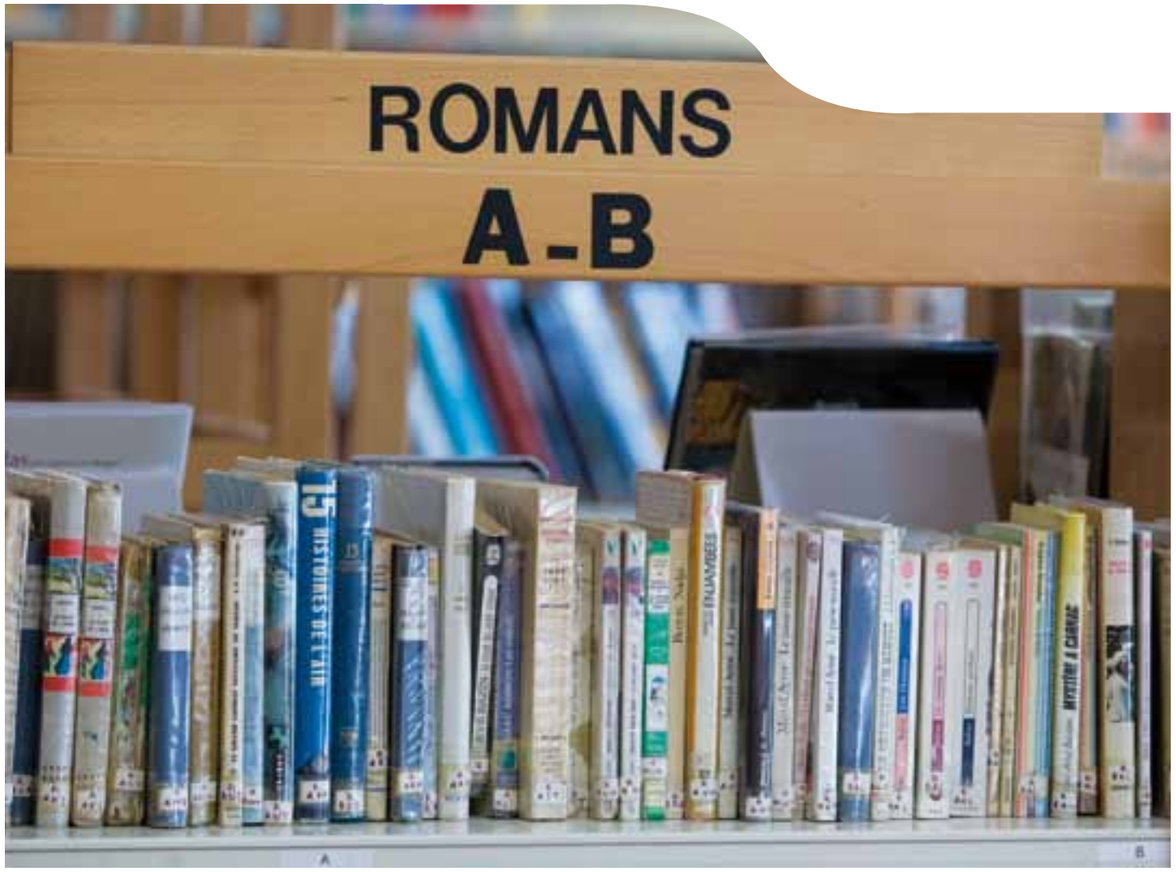
ROMANS
A-B
15 HISTOIRES DE L'AIR